

## Réunion du 10 mars 2025

Le Syndicat mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne s'est réuni lundi 10 mars 2025 à 18h00 à la mairie d'Aube sous la présidence de Madame Christine LEBRETON, Présidente du Syndicat.

**Présents** : Mme HOLTZAPPEL, MM.FILLEUL, COUSIN, SAMSON (suppléant de M.GUEUGNON), Mme LE BLEVEC, MM.BRIZARD, MESLIN, OPRON, ROUAULT de COLIGNY, GANDIN, Mme LEBRETON, MM.BATREL, POTIER, MASQUELIER

**Excusé avec pouvoir** : M.LORMEAU a donné pouvoir à Mme LEBRETON

**Excusés** : MM.GAULTIER, ROLAND

**Absent** : M. LEBEDEL

Mme HOLTZAPPEL a été nommée secrétaire de séance.

Madame Mainvoile, Présidente de l'Association des riverains de la Risle, est excusée.

### Vote du compte de gestion et du compte administratif 2024

Le compte de gestion dressé par le trésorier n'appelle ni observation, ni réserve.

Le compte de gestion et le compte administratif sont approuvés à l'unanimité.

Excédent de fonctionnement reporté au 31/12/2024 : + 204 272,74 €

Excédent d'investissement reporté au 31/12/2024 : + 5 153,24 €

### Vote du budget 2025

Madame la Présidente présente aux membres du Conseil Syndical le budget primitif 2025 ; les projets inscrits ont été présentés lors du Débat d'Orientation Budgétaire. Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes :

Section de fonctionnement à la somme de 1 240 389,74 €

Section d'investissement à la somme de 16 000,00 €

En délibéré et à l'unanimité, le Conseil Syndical vote ce budget

### Délibération pour la participation financière des Communauté de communes

La participation des Communautés de Communes adhérentes au Syndicat s'élève pour l'année 2025 à :

- Communauté de Communes des Pays de L'Aigle 72 100 €
- Communauté de Communes des Vallées d'Auge et du Merlerault 14 977 €

Evolution de la participation financière des Communautés de communes depuis la GEMAPI

GEMAPI			
Année	CDC VAM	CDC Pays de L'Aigle	Cotisation Totale
2018	12 786,04 €	61 599,96 €	74 386,00 €
2019	15 426,56 €	74 262,73 €	89 689,29 €
2020	17 250,00 €	83 188,00 €	100 438,00 €
2021	12 603,00 €	60 673,00 €	73 276,00 €
2022	12 831,00 €	61 769,00 €	74 600,00 €
2023	13 655,00 €	65 732,00 €	79 387,00 €
2024	14 558,00 €	70 081,00 €	84 638,00 €
2025	14 977,00 €	72 100,00 €	87 077,00 €

### **Attribution du marché de l'étude du Moulin à papier (La Croix Lamirault)**

Madame la Présidente dit que 3 cabinets ont répondu au marché concernant l'étude de la Restauration de la Continuité Ecologique du Moulin à papier sur le site de la Croix Lamirault. ISL ingénierie, IRH ingénieur conseil et CARICAIE ont fait une proposition.

<b>Candidat</b>	<b>ISL</b>	<b>IRH</b>	<b>CARICAIE</b>	
Prix global	<b>109 989,00 €</b>	<b>101 094,00 €</b>	<b>76 914,00 €</b>	
Note prix	46,89	45,19	59,37	/ 60
Note technique :	28,00	34,00	31,00	/ 40
Note finale :	<b>74,89</b>	<b>79,19</b>	<b>90,37</b>	<b>/ 100</b>

Après analyses, en délibéré et à l'unanimité, le Conseil Syndical retient l'offre du cabinet CARICAIE de Paris pour un montant de 64 095,00 €ht soit 76 914,00 €ttc

### **Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau pour les Programmes Pluriannuels de Restauration et d'Entretien (PPRE et PPMAH) Risle et Charentonne 2025**

Dans le cadre du PPRE 2025, les travaux vont se poursuivre :

- **PPRE Risle** sur le tronçon RI02, sur les ruisseaux du Bois Guimon et de la Vallée respectivement sur les communes de Planches, les Authieux-du-puits, Echauffour et Saint-Pierre-des-Loges
- **PPMAH Charentonne/Guiel** sur le tronçon Guiel 02 sur les communes du Sap-André et de La Ferté-en-Ouche.

Les actions concernent l'entretien et la restauration de la végétation, la gestion d'embâcles, l'équipement des prairies (clôtures, passerelles, abreuvoirs).

En délibéré et à l'unanimité, le Comité Syndical sollicite l'Agence de l'Eau pour une aide sur ces travaux au taux maximal et inscrit ces dépenses au budget 2025.

### **Tour de table**

- **Monsieur Opron (La Gonfrière)** : il y a des embâcles dans la rivière difficiles à retirer par les propriétaires. Réponse : appeler le syndicat pour voir si les techniciens peuvent les aider.
- **Monsieur Gandin (Saint-Hilaire)** : la souche tombée en amont du pont de Saint-Hilaire n'est toujours pas retirée. Réponse : le technicien s'en occupe.
- **Monsieur Samson (L'Aigle)** : est-ce que les travaux sur la rampe (Verdun) sont toujours prévus en juin ? Réponse : le syndicat est en attente d'une date.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h25.